



**ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION
TEMPORAIRE
Interdiction de stationnement**

**Places de Stationnement derrière la mairie
Le dimanche 19 juillet 2026 de 08h00 à
15h00**

**Monsieur VERDRON Laurent,
5ème Adjoint au Maire de la commune de LAVENTIE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le Code de la route notamment l'article R411-25 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (Livre I-huitième partie : signalisation temporaire – approuvé par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié) ;

Vu l'arrêté municipal 2026-079 attribuant la fonction de délégation à Monsieur VERDRON Laurent, 5ème Adjoint pour la signature de l'ensemble des actes relatifs à la police de la voirie ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les commémorations ;

Vu les lieux ;

ARRÊTONS

Article 1 :

Le stationnement sera interdit à tous les véhicules sur les emplacements de stationnement situés derrière la mairie et le long de l'église, le dimanche 19 juillet 2026 de 08h00 à 15h00 ;

Article 2 :

Les présentes dispositions seront matérialisées par l'installation de panneaux et barrières réglementaires par le service technique communal avec affichage du présent arrêté ;

Article 3 :

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent arrêté est publié sur site internet officiel de la commune

Article 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication ;

Article 5 :

Madame le Maire de la Ville de Laventie et La Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié.

Fait en Mairie de Laventie,

Le 16 juillet 2026

Pour la Maire et par délégation,

Le 5ème adjoint, Monsieur Laurent VERDRON



Acte publié le 19/07/2026
Nathalie DEBAISIEUX,
Maire de Laventie